



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Usage des pesticides

Question au Gouvernement n° 2559

Texte de la question

USAGE DES PESTICIDES

M. le président. La parole est à M. Loïc Prud'homme.

M. Loïc Prud'homme. Je ne sais si ma question s'adresse au ministre de l'agriculture ou à la ministre de la santé, car je n'ai pas su les départager dans la reprise des arguments les plus foireux de l'industrie chimique (*« Oh ! » sur les bancs des groupes LaREM et MODEM*) pour justifier l'arrêté interministériel relatif à l'épandage des pesticides, publié peu après Noël.

M. le ministre de l'agriculture nous a promis une France en jachère et une épidémie de famine si l'on réglementait l'usage des pesticides, qu'ils soient cancérigènes ou perturbateurs endocriniens. Mme la ministre de la santé a agité le spectre du retour de maladies disparues si nous devons en réduire drastiquement la pulvérisation. Lesquelles ? La peste bubonique ? Le choléra ? Je m'interroge...

Ces affirmations, copiées-collées à partir des dossiers de Bayer-Monsanto, vous les habillez de science. Manifestement, nous ne comprenons pas les mêmes choses de ce que dit la science !

Vous avez donc rendu un avis sur la distance de protection des riverains contre les pulvérisations de pesticides : elle sera de 3 mètres. Effectivement, cette distance protège parfaitement... l'industrie chimique ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

Il faut en finir avec cette politique qui choisit la protection des multinationales plutôt que celle de la population et des agriculteurs. Il faut en finir avec le fantasme d'un prétendu « agribashing », alors que les Français, à plus de 80 % selon un sondage récent, respectent la profession d'agriculteur.

Quand proposerez-vous enfin une direction claire pour notre agriculture et un projet pour assurer aux paysans des revenus dignes, afin que demain, sur nos champs, planent des hirondelles plutôt que des banquiers, et que, dans nos plaines, s'épanouissent des paysans plutôt que des firmes chimiques ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI. – M. Nicolas Dupont-Aignan applaudit également.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Élisabeth Borne, ministre de la transition écologique et solidaire. Monsieur Prud'homme, il serait un peu caricatural de réduire au décret et à l'arrêté pris en décembre dernier notre action tendant à réduire l'usage des produits phytosanitaires. (*M. Benoît Simian et Mme Danielle Brulebois applaudissent. - Protestations sur les bancs du groupe FI.*)

Deuxième plus gros consommateur de produits phytosanitaires, la France est engagée sur tous les fronts pour en réduire l'usage, afin de protéger l'environnement et la santé des populations.

Nous menons une stratégie globale, qui rencontre des succès. Ainsi, l'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités et les particuliers a été réduite de 70 % depuis l'entrée en vigueur de la loi Labbé. Néanmoins, nous pouvons certainement progresser encore dans ce domaine.

M. Jean-Luc Mélenchon. Au-delà de 3 mètres ?

Mme Élisabeth Borne, ministre. En outre, nous nous sommes fixé comme objectif une réduction de 50 % de l'usage des produits phytosanitaires d'ici à 2025.

M. Ugo Bernalicis. Ce sera plutôt à l'horizon 2050 !

Mme Élisabeth Borne, ministre. C'est un objectif ambitieux mais réaliste, comme le montre le développement de 3 000 fermes DEPHY – Démonstration, expérimentation et production de références sur les systèmes économes en produits phytosanitaires – grâce au plan « écophyto ».

Notre stratégie consiste donc à réduire globalement l'utilisation des produits phytosanitaires, ce qui suppose, de la part des agriculteurs, un changement de pratiques qu'il nous faut accompagner. Lors du prochain comité de pilotage du plan « écophyto », Didier Guillaume, Agnès Buzyn, Frédérique Vidal et moi-même...

M. Pierre Cordier. Didier Guillaume s'occupe surtout de Biarritz !

Mme Élisabeth Borne, ministre. ...aurons l'occasion d'échanger afin de trouver les meilleurs leviers pour y parvenir.

Le décret et l'arrêté que vous avez mentionnés sont l'un des outils que nous mobilisons, mais ils doivent être replacés dans cette démarche globale, à laquelle contribuera notamment la séparation de la vente et du conseil, qui a été adoptée dans la cadre de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite EGALIM, et sera mise en œuvre à compter du 1er janvier prochain. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. Loïc Prud'homme.

M. Loïc Prud'homme. Une étude réalisée en 2013 par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale indique que les leucémies, les lymphomes, les maladies de Parkinson et d'Alzheimer sont des pathologies liées à l'exposition aux pesticides. Votre stratégie et le plan « écophyto » sont un échec : 500 millions d'euros ont été dépensés, mais l'utilisation de pesticides a augmenté de 15 % en France ! En réalité, vous êtes un gouvernement d'imposteurs et d'amnésiques : vous oubliez les liens d'intérêts qui vous unissent aux multinationales ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

Mme Caroline Fiat. Bravo !

Données clés

Auteur : [M. Loïc Prud'homme](#)

Circonscription : Gironde (3^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2559

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 janvier 2020](#)